



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
**CONCOURS INTERNE POUR LE RECRUTEMENT
DE CONTROLEUR DES FINANCES PUBLIQUES AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE
L'INFORMATION EN QUALITÉ DE PROGRAMMEUR**

ANNÉE 2012

DOSSIER D'INSCRIPTION

Les instructions pour l'établissement du dossier d'inscription
figurent à la page 2 de cet imprimé.

Il est rappelé que les informations portées par le candidat dans ce dossier d'inscription sont sous sa responsabilité.

**Toutes les pages, y compris la page de tête, doivent être paraphées ou signées et envoyées à votre
direction de candidature (cf. page 2) avant la clôture des inscriptions : 26 janvier 2012.**

CONDITIONS GÉNÉRALES

(art. 5 et 5 bis de la loi n° 83-634 modifiée du 13 juillet 1983)

Important

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace économique européen.
- Jouir de ses droits civiques.
- Ne pas faire l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions (mentions au bulletin n° 2 du casier judiciaire pour les ressortissants français).
- Être en situation régulière au regard des obligations du service national.
- Être apte physiquement pour l'exercice de la fonction.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses faites à ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de la direction qui aura recueilli votre candidature.

- J'accepte la diffusion de mon identité lors de la publication des résultats du concours sur Internet (1)
- Je n'accepte pas la diffusion de mon identité lors de la publication des résultats du concours sur Internet (1)

(1) Rayer la mention inutile

Lu et approuvé
Paraphe ou signature



**MINISTÈRE DU BUDGET
DES COMPTES PUBLICS
ET DE LA RÉFORME DE L'ÉTAT**

INSTRUCTIONS

- Le dossier d'inscription doit être envoyé à la direction de candidature, complété de toutes les informations permettant son exploitation, **avant la clôture des inscriptions**. La direction de candidature est :
 - la direction du département dans lequel vous exercez vos fonctions (direction d'appartenance administrative), pour tous les **candidats appartenant à la DGFIP**. Les agents de l'administration centrale de la DGFIP, filière fiscale doivent déposer leur dossier d'inscription auprès de la DRESG - Service des détachés DG - 10 rue du Centre - TSA 10019 - 93465 NOISY-LE-GRAND. Les agents de l'administration centrale de la DGFIP, filière gestion publique doivent déposer leur dossier d'inscription auprès de la DRFiP de Paris - 6 rue Paganini 75972 PARIS Cedex 20.
 - la direction régionale ou départementale des finances publiques ou la direction des services fiscaux ou la trésorerie générale de la circonscription dans laquelle ils résident pour les **candidats n'appartenant pas à la DGFIP**.

- **Inscrivez très lisiblement au stylo à bille.**

- Lorsqu'il existe des cases, mettez une lettre d'imprimerie ou un chiffre par case. Portez tirets et apostrophes dans des cases distinctes.
- A l'appui du dossier d'inscription, les candidats fourniront une fiche de présentation destinée aux membres du jury.

A

- **Direction d'affectation** : uniquement pour les candidats appartenant à la DGFIP.
- **Direction de mutation** : uniquement pour les candidats mutés ou détachés avant le début des épreuves.
- **Nom** : nom de naissance (ou après changement conféré par décret).
- A la ligne "**Nom marital**", les femmes mariées ou veuves indiquent leur nom d'épouse.
- Portez vos trois premiers prénoms dans l'ordre de l'état civil.
- **Date et lieu de naissance** : portez un chiffre par case, précédé d'un zéro le cas échéant.
- Pour les candidats nés à Paris, Lyon ou Marseille, portez le numéro d'arrondissement.

Exemple : 12 juin 1985, s'écrit

1	2	0	6	8	5
---	---	---	---	---	---

à LYON 3^{ème}

0	3			6	9
---	---	--	--	---	---

- **DOM-COM** : pour les candidats nés dans un département ou une collectivité d'outre-mer, indiquez le nom de celui-ci à la suite du lieu de naissance.
- **Nombre d'enfants** : il s'agit des enfants à charge ou des enfants qui, n'étant plus à charge, ont été élevés pendant au moins neuf années jusqu'à l'âge de seize ans.
- **Pays dont les ressortissants sont admis à concourir** : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Principauté d'Andorre, Principauté de Monaco, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

B

- **Indiquez l'adresse à laquelle toute correspondance ultérieure (convocation, notification) devra vous parvenir. En cas de modification de cette adresse, prévenez immédiatement votre direction de candidature.**
- Première ligne, dans le groupe de cinq cases, portez le numéro de l'immeuble.
- La case suivante recevra le cas échéant la lettre B pour bis, T pour ter, Q pour quater ou quinquès.
- Le libellé de la rue sera inscrit à la ligne suivante. Les indications "rue", "avenue", etc. (ou leurs abréviations éventuelles) devront être portées devant le nom de la voie par le candidat.
- La troisième ligne est destinée à recevoir, éventuellement, le complément d'adresse tel que la désignation d'une résidence, d'un escalier, d'une tierce personne chez qui réside le candidat.
- Pays : servir uniquement si l'adresse est hors de France.
- Adresse électronique: le cas échéant.

C

- Diplôme ou titre le plus élevé (en précisant si possible la spécialité).
- Précisez l'année et le pays d'obtention.
- Pour faire valider un titre, un diplôme, une expérience professionnelle, le candidat déposera un dossier accompagné des pièces justificatives lors du dépôt du dossier d'inscription.

D

- **Recensé(e)** : cochez la case si vous avez satisfait à l'obligation de recensement. Concerne les hommes nés à compter du 01/01/79 et les femmes nées à compter du 01/01/83.
- **Journée d'appel de préparation à la défense** : indiquez la date de participation. Concerne les hommes nés à compter du 01/01/80 ou les femmes nées à compter du 01/01/83.
- Service national non-effectué : non appelé, sursitaire, dispensé, réformé, exempté.
- Service militaire obligatoire ou service national actif, précisez la durée effectivement accomplie.

E

- L'épreuve d'admissibilité n°3 est facultative. Pour y participer, vous devez obligatoirement cocher la case « Anglais ».

F

Cochez la case correspondant à votre situation, le cas échéant.

Travailleur handicapé : prendre contact avec la direction de candidature pour les attestations à fournir. La demande d'aménagements éventuels d'épreuves doit être produite au moment de l'inscription avec les justificatifs correspondants.

ANIFOM : Personnels contractuels en fonction à l'agence nationale pour l'indemnisation des français d'Outre-Mer.

Lu et approuvé
Paraphe ou signature

**CONTROLEUR INTERNE DES FINANCES PUBLIQUES AFFECTÉ AU TRAITEMENT DE
L'INFORMATION EN QUALITÉ DE PROGRAMMEUR - 2012**

Reportez-vous à la page 2 pour remplir ce document

<i>Réservé à l'Administration</i>	
Concours _____	n° candidature _____
Direction de candidature _____	Direction de rattachement _____

A. IDENTIFICATION

Civilité Madame Mademoiselle Monsieur N°DGI _____ Direction d'affectation _____
(Pour les agents mutés avant le début des épreuves) Direction de mutation _____

Situation de famille Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Séparé(e) PACS

Nom _____

Nom marital _____

Prénoms _____

Date de naissance _____ Lieu
Arrondissement _____ Département _____ Pays

Nationalité Française Etrangère Date de la demande de naturalisation _____
Ressortissant européen Pays : Nombre d'enfants

B. ADRESSE

N° _____

Voie _____

Complément d'adresse _____

Localité _____

Code postal _____ Pays Téléphone _____

Adresse électronique :

C. ETUDES - DIPLOME OU TITRE

Diplôme, titre le plus élevé obtenu : Année : _____ Pays :

Profession exercée :

Durée d'exercice professionnel : Années _____ Mois _____ Jours _____

D. SITUATION MILITAIRE

Recensé(e) Journée d'appel de préparation à la défense le _____

Service national non-effectué Sous les drapeaux depuis le _____

Service national Durée : Années _____ Mois _____ Jours _____

Ancien militaire de carrière Durée : Années _____ Mois _____ Jours _____

E. OPTIONS AUX EPREUVES DU CONCOURS (cocher la case anglais si vous souhaitez participer à l'épreuve n°3)

ÉPREUVE DE LANGUES N° 3 (FACULTATIVE)
<input type="checkbox"/> Anglais

F. SITUATIONS PARTICULIERES

Travailleur handicapé Tiers temps demandé
 Braille Agrandissement Secrétaire handicapé
Autre(s) type(s) d'aménagement demandé(s)

.....

ANIFOM Durée : Années _____ Mois _____ Jours _____

SERVICES ADMINISTRATIFS DÉJÀ ACCOMPLIS PAR LE CANDIDAT ⁽¹⁾

ADMINISTRATION	GRADE	PÉRIODE	
Situation actuelle		DU	AU
		depuis le	
Services antérieurs			

(1) LES CANDIDATS AYANT ACCOMPLI DES SERVICES DANS D'AUTRES ADMINISTRATIONS QUE LA DGFIP DEVRONT FOURNIR UN ETAT DE CES SERVICES.

ATTESTATION A FOURNIR PAR LES CANDIDATS N'APPARTENANT PAS A LA DGFIP

Je soussigné(e).....né(e)

de Monsieur.....

et de Madame (nom de naissance et premier prénom).....

certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et m'engage en cas de succès au concours à fournir à l'Administration dès qu'elle en fera la demande les pièces destinées à la constitution de mon dossier de candidature.

En application des dispositions des articles 5 - 2° et 3° et 5 bis-1° et 2° de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, veuillez cocher la case utile :

- Je certifie que je jouis de mes droits civiques, que je n'ai jamais fait l'objet d'une condamnation pénale non encore amnistiée et que je ne suis pas actuellement sous le coup d'une instance judiciaire pouvant entraîner une telle condamnation.
- J'ai fait l'objet d'une condamnation pénale ou je suis actuellement sous le coup d'une instance judiciaire. Je suis informé(e) que les mentions inscrites, le cas échéant, au casier judiciaire ne doivent pas être incompatibles avec l'exercice des fonctions postulées.

IMPORTANT : ENSEMBLE DES CANDIDATS

Je reconnais avoir été prévenu(e) qu'en cas de succès au concours, ma nomination ne pourra être prononcée que si je remplis, au premier jour des épreuves écrites du concours, toutes les conditions exigées statutairement et notamment celles visées aux articles 5-2° et 3° et 5 bis-1° et 2° de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, à l'exception de la condition d'aptitude physique appréciée au moment de la nomination. Toute déclaration inexacte de ma part entraînera l'annulation de mon succès éventuel au concours, sans préjudice de l'application des dispositions de l'article 2 de la loi du 23 décembre 1901, relatif aux peines encourues en cas de fraude dans les examens et concours publics.

A, le

Lu et approuvé

(Signature du candidat)